



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18.INT.190

Déposé le : 05.06.18

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

## Titre de l'interpellation

**Travaux sur la ligne Genève-Lausanne-Berne : les CFF nous berneront-ils encore longtemps ?**

## Texte déposé

Durant les mois de juillet et août 2018, des travaux importants sur le tronçon entre Lausanne et Palézieux vont imposer une interruption du trafic ferroviaire. Au niveau du trafic régional, des bus remplaceront les trains ; pour le trafic grandes lignes, les voyageurs sont invités à transiter par Neuchâtel et Bienne. Dans les deux cas, des temps de parcours seront prolongés de 25 minutes. Les pendulaires réguliers recevront une indemnisation sous forme de bons de réduction à condition d'avoir pu être géolocalisés et attester de la régularité de leurs déplacements au moyen de l'application des CFF.

Dans le cadre du projet d'horaire 2019 qui vient d'être mis en consultation, différentes modifications apportent des péjorations importantes pour les usagers vaudois, en particulier sur l'axe Genève-Lausanne-Berne avec des liaisons directes supprimées aux heures tardives ou des rallongements de temps de parcours. Le projet tel que publié fait par exemple état du passage à une cadence horaire du trafic grandes lignes sur l'axe Lausanne-Berne à partir de 21h et un temps de parcours prolongé dans certains cas de 8 minutes entre Lausanne et Genève. Dans son document apportant des informations complémentaires, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) fait état que le Canton de Vaud travaille activement avec les CFF afin de réduire encore le nombre de trains supprimés ou modifiés. A la suite de la communication du Conseil d'Etat, les CFF prétendent avoir déjà trouvé des solutions, sans toutefois préciser les horaires de manière exhaustive.

Compte tenu de ce qui précède, nous avons l'honneur d'adresser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. S'agissant des travaux de l'été 2018 :
  - a) le recours à la fermeture de la ligne Lausanne-Palézieux est-elle réellement proportionné et indispensable, et ce alors que peu de lignes de cette importance ont été interrompues jusqu'alors ?
  - b) Des dispositions ont-elles été prises pour assurer davantage de capacité aux trains circulant sur les lignes de transit alternatives (ligne du pied du Jura notamment) ?

c) Quelle est l'appréciation du Conseil d'Etat sur les compensations prévues par les CFF aux seuls usagers géolocalisés ? Des remises de contremarques seraient-elles à même de garantir une mesure équivalente pour les usagers non géolocalisés ?

2. S'agissant du projet d'horaire 2019 :

a) Quelle est l'appréciation du Conseil d'Etat sur les premières réponses données par les CFF sur la communication du canton relative à l'ouverture de la consultation ?

b) Comment se fait-il que le projet soumis à la consultation ne soit aux dires des CFF pas la version la plus récente ?

c) Le recours à des fermetures de grandes lignes ou à des réductions significatives de la qualité des prestations pour des travaux d'entretien ou de renouvellement est-elle une nouvelle méthode spécifiquement appliquée à la Suisse romande ? Les motivations sont-elles d'ordre technique, sécuritaire ou purement financières ?

d) L'importance des travaux est-elle liée à un manque d'entretien ou à des retards dans le renouvellement des infrastructures ferroviaires dans notre canton ?

e) Eu égard aux besoins et à l'usure accélérée des infrastructures ferroviaires, de nouvelles surprises sont-elles prévisibles pour les horaires 2020 et suivants ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Bouverat Arnaud

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Valérie Induni

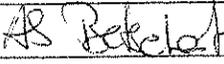
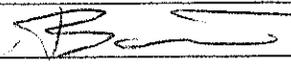
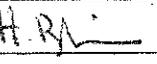
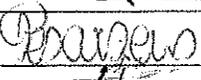
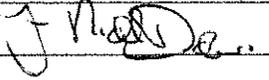
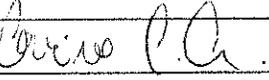
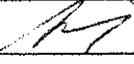


Signature(s) :

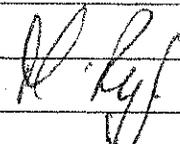
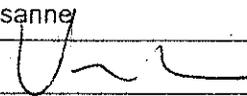
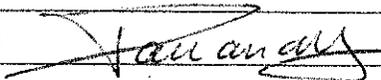
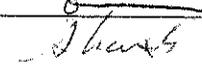
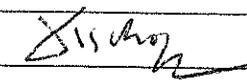
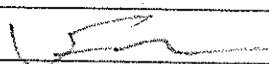
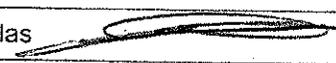
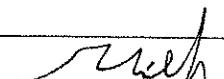
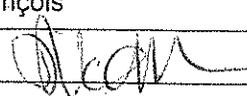


**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Aminian Taraneh		Cherubini Alberto		Epars Olivier
Aschwanden Sergei		Chevalley Christine		Evéquo Séverine
Attinger Doepper Claire		Chevalley Jean-Bernard		Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne		Chevalley Jean-Rémy		Ferrari Yves
Balet Stéphane		Chollet Jean-Luc		Freymond Isabelle
Baux Céline		Christen Jérôme		Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre		Christin Dominique-Ella		Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie		Clerc Aurélien		Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence		Cornamusaz Philippe		Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc		Courdesse Régis		Gaudard Guy
Blanc Mathieu		Creteigny Laurence		Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe		Croci Torti Nicolas		Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure		Cuendet Schmidt Muriel		Germain Philippe
Bouverat Arnaud		Deillon Fabien		Gfeller Olivier
Bovay Alain		Démétriadès Alexandre		Gardon Jean-Claude
Buclin Hadrien		Desarzens Eliane		Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier		Dessemontet Pierre		Glauser Krug Sabine
Butera Sonya		Devaud Grégory		Gross Florence
Byrne Garelli Josephine		Develey Daniel		Guignard Pierre
Cachin Jean-François		Dolivo Jean-Michel		Induni Valérie
Cardinaux François		Dubois Carole		Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel		Dubois Thierry		Jaccoud Jessica
Carvalho Carine		Ducommun Philippe		Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François		Dupontet Aline		Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie		Durussel José		Jobin Philippe

## Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique 
Keller Vincent 	Paccaud Yves 	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie 
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude 
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan 	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore 	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean 
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis 
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas 	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice 	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc 
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah 	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre 